

MIDI-PYRÉNÉES

Axe 7 : HANDICAP - FAMILLE

Développer la capacité d'autodétermination chez les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique

Contexte

L'auto-détermination renvoie au fait de rendre l'utilisateur acteur de sa vie, à la hauteur de ses capacités. Cette formation vous permettra d'adapter les postures professionnelles et de développer les outils facilitant l'autodétermination des personnes accueillies, dans leur parcours de vie.

Objectifs

Analyser la posture et les pratiques actuelles pour faire émerger les bonnes pratiques • Construire une posture et une culture professionnelle liée au rétablissement • Comprendre le concept d'autodétermination et l'impact sur les pratiques • Mettre en place une organisation et un environnement favorisant l'autodétermination, le pouvoir d'agir comme moteur de l'inclusion sociale, professionnelle des personnes • Proposer des interventions innovantes autour de l'empowerment • Bousculer sa pratique professionnelle et son mode d'intervention pour s'engager dans la recherche des attentes des personnes et le mettre en lien avec sa propre qualité de vie au travail • Travailler sur la question de la stigmatisation liée au handicap • Maîtriser les outils prenant en compte la personne, ses compétences, ses besoins et son environnement

Renseignements complémentaires

Contacts : Béatrice Fabre (f.fabre@anhf.fr) - Geneviève Pons (g.pons@anhf.fr)

Public

Tout professionnel intervenant dans le secteur du handicap

Exercice

2024

Code de formation

HAF04

Nature

AFR

Organisé par

INFIPP

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 3 juin au 4 juin 2024

Groupe Région

CH Carcassonne